



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de la Ville de Dole

Séance du lundi 15 juillet 2024

Président : Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX  
Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Michel REBILLARD

Nombre de conseillers en exercice : 35  
Nombre de conseillers présents : 25  
Nombre de procurations : 10  
Nombre de votants : 35  
Date de la convocation : 9 juillet 2024  
Date de publication : 22 juillet 2024

### **Conseillers présents**

GAGNOUX Jean-Baptiste, GIROD Isabelle, MANGIN Isabelle, BERTHAUD Mathieu, MARCHAND Sylvette, CHAMPANHET Stéphane, GERMOND Daniel, DRAY Frédérique, MIRAT Maryline, DOUZENEL Alexandre,	CUINET Jean-Pierre, PECHINOT Jacques, REBILLARD Jean-Michel, CRETIN-MAITENAZ Blandine, CERNELA Patrice, LEFEVRE Jean-Philippe, DEMORTIER-BLANC Catherine, ANTOINE Patricia, MBITEL	Mohamed, BOURGEOIS-REPUBLICQUE Claire, CUSSEY Laëtitia, GRUET Justine, JARROT-MERMET Laëtitia, DRUET Timothée, BOUTELOUP Guillaume
--	--	--

### **Conseillers absents ayant donné procuration**

NONNOTTE-BOUTON Catherine donne procuration à ANTOINE Patricia, JABOVISTE Philippe donne procuration à CHAMPANHET Stéphane, ROCHE Paul donne procuration à BERTHAUD Mathieu, FICHERE Jean-Pascal donne procuration à BOURGEOIS-REPUBLICQUE Claire, DELAINE Isabelle donne procuration à MANGIN Isabelle, JEANNET Nathalie donne procuration à GAGNOUX Jean-Baptiste, GOMET Nicolas donne procuration à DRUET Timothée, MUGNIER Christine donne procuration à DOUZENEL Alexandre, HERRMANN Nadine donne procuration à BOUTELOUP Guillaume, EMONIN Laurent donne procuration à JARROT-MERMET Laëtitia

### **Conseillers absents non représentés**

### **Objet : Acquisition de terrain à la SCI NATURA IMMO**

Rapporteur : Monsieur Jean-Michel REBILLARD

A l'occasion d'une demande d'alignement formulée par la SCI NATURA IMMO, propriétaire de la société NATURA CREATION située au 143 avenue de Landon, lors du dépôt de son permis de construire, il a été constaté une discordance entre la limite du domaine public à observer et la limite cadastrale du fonds à construire.

L'intervention du géomètre a permis de quantifier cet écart qui peut être gommé par l'acquisition de la parcelle cadastrée section AP n° 418 d'une superficie de 48 m<sup>2</sup> afin de la classer dans le domaine public communal de la Ville.

Vu l'avis favorable de la Commission Aménagement et Urbanisme du 10 juillet 2024,

LE CONSEIL MUNICIPAL,  
APRES EN AVOIR DELIBERE,  
**DECIDE :**

- **D'APPROUVER** l'acquisition de la parcelle cadastrée section AP n° 418 d'une surface de 48 m<sup>2</sup> à la SCI NATURA IMMO dont le siège se situe 9 rue de la Platière 39100 Jouhe,
- **DE PRÉCISER** que cette acquisition sera réalisée moyennant le prix de l'euro symbolique,
- **D'APPROUVER** le classement dans le domaine public communal de la parcelle cadastrée section AP n° 418,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'acte à intervenir ainsi que tout document y afférent.

SCRUTIN            POUR : 35  
                          CONTRE : 0  
                          DONT 10 PROCURATION(S)

ABSTENTION(S) : 0  
NE SE PRONONCE PAS : 0

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Finances/Commande Publique
- Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire/Service Urbanisme
- SCI NATURA IMMO\_9 rue de la Platière\_39100 JOUHE
- Etude BARTHEN RUIZ VANDEL\_8 rue Joseph Thoret\_39100 DOLE

*Fait à Dole, le 15 juillet 2024.  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire,*

Jean-Baptiste GAGNEUX



